Vol. XXI. Saint-Boniface, Manitoba, 3 Février 1892. No. 17.

L'Université Laval

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

ABONNEMENTS

Canada et Etats-Unis - - $1.00
Europe (compris le port) - - 2.50

TARIF DES ANNONCES:

1ère insertion, par ligne....... 12 cts
Chaque insertion subséquente 10 "

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ
LE MERCREDI DE CHAQUE SEMAINE
A SAINT-BONIFACE, MANITOBA
Par la Cie Canadienne de Publication.

Toute communication concernant le journal doit être adressée à
EDMOND TRUDEL,
Directeur,
Saint-Boniface, Man.
Canada.

VARIÉTÉS

LA MAISON VIDE

Un écriteau portait : *Propriété à vendre.*

Je sonnai.

Une petite vieille vint entr'ouvrir le judas :

—C'est pour la maison, monsieur? demanda-t-elle, quelque peu étonnée d'une visite si tardive.

—Oui, ma bonne dame... si c'est possible.

Elle décrocha un des battants de la porte, qui grinça et s'ouvrit sur un véritable enchantement. C'était là comme un coin du paradis. Le beau jardin sauvage dévalait, encadré de grands arbres et tout fleuri de roses jusque vers la rivière qui coulait à ses pieds, avec un doux murmure et reflétant le ciel. Sur l'autre versant de la colline s'élevait le grand parc; il remontait lentement, moutonnant dans la vapeur bleuâtre jusqu'au lointain horizon, où le soleil, par delà la vallée, s'abîmait élargi dans une mer de pourpre et d'or. Et tout cela, plein d'ombre, déchiré de grands coups de lumière, s'endormait, apaisé, recueilli, dans les dernières rumeurs du beau jour finissant.

La vieille héla son homme, qui déjà fermait les volets, et l'on m'introduisit.

La maison était jolie, meublée avec grand luxe.

Je m'étonnai de la voir dans un tel état, qu'on l'eût crue quittée de la veille : des livres traînaient, de menus ouvrages de femme; sur le piano ouvert, un violon posé, une romance semblait attendre la reprise d'un concert interrompu; mais ce qui me surprit davantage, ce fut de voir au premier étage, meublant une jolie chambre rose, un berceau vierge encore, puis, alignées dans une penderie minuscule de petites brassières d'enfant, avec les petits bonnets, et toutes portant une étiquette : "Paul à un mois."—"Paul à deux mois."—Il y en avait ainsi douze.

A mille riens, on pouvait juger que de jeunes épousés s'étaient aimés là. Un drame était venu, qui les avait surpris dans le bonheur. Et la vision me repassa devant les yeux, d'un pauvre petit nid trouvé, le matin même, qui pendait, déchiré, au bout d'une branche déchirée par l'orage.

—La maison vient d'être abandonnée? dis-je.

—Voilà six ans, monsieur..... que le malheur est arrivé!

Par diplomaties habiles, j'amenai le brave homme à me conter cette histoire.

"—Nous habitions, commença-t-il, là-bas dans la forêt, bûcherons bien pauvres. Un jour d'avril, deux beaux enfants frappent à la porte et nous demandent à boire. Ma femme leur sert un peu de lait qu'ils demandaient. Puis voilà qu'on cause; ils nous questionnent : "Etes-vous heureux?... combien gagnez-vous?..." Et de ramilles en fagots, ils nous disent ainsi : "Vous êtes deux braves gens... voulez-vous venir vivre avec nous?

"Ils nous plaisaient, ces deux petits amoureux! On s'arrangea. Et voilà, monsieur, comme quoi nous sommes entrés à leur service.

"Ils venaient d'arriver dans le pays, n'amenant avec eux qu'un domestique, un vieux soldat, et ils avaient acheté le vieux château du marquis de Maiset. Ils étaient si gentils, si mignons, monsieur!... On eût dit des ramiers au nid!... Ils ne se quittaient point de tout le jour... Oh! non! on n'avait jamais vu s'aimer ainsi!

"Parfois, lui, restait seul à écrire; elle, alors, courait le parc, fourrageant à travers les parterres, et elle apportait des hottées de fleurs; elle arrivait sur la pointe des pieds, pour ne point le distraire, fleurissait tout autour de lui; et puis,—ça finissait toujours par là—comme s'il n'avait pu y résister, il jetait sa plume... elle était déjà sur son épaule, et c'étaient des embrassades sans fin!

"Sans le vouloir, nous les entendions souvent se parler d'amour et deviser de projets d'avenir pour l'enfant qui leur allait bientôt naître. Elle voulait que ce fut un fils, elle demandait avec instance de le nourrir de son lait. Lui, riait, l'appelait : "Petite mère!" Cependant, tout le jour, de ses doigts de fée, elle fabriquait déjà la layette; puis, rieuse, montait dans la chambre rose aligner ses brassières et ses petits bonnets, comme vous les avez vus.

"Ils étaient si gentils si mignons, monsieur... et bons!.... bons comme il n'est pas possible!..."

⁂ Le vieux s'arrêta un moment, puis reprit :

"—Ah! forêt de misère! et qu'on nous vienne encore parler de bonheur!

"Un soir, un soir d'octobre, que monsieur devait aller à la ville chercher une somme d'argent qu'il attendait, il me fit seller le cheval. Elle l'enlaçait, ne voulait pas le laisser partir. Songez, c'était la première fois qu'ils se quittaient! Et jusqu'au coude du chemin, tant qu'il se retourna, pauvre petite, de sa main mignonne, elle lui envoyait des baisers.

"Il pouvait être six heures, quand il partit; vers neuf heures, elle vint vers nous, tremblante :

"—N'avez-vous pas entendu crier dans la forêt? nous dit-elle... Oh! j'ai peur!... J'ai cru sentir un coup là!...

"Elle montrait son cœur.

"Nous tâchions de la tranquilliser; mais j'étais inquiet : monsieur aurait dû être rentré déjà il y a longtemps.

"Une heure se passa.

"Sur le coup de dix heures, soudainement, nous entendîmes un bruit de galop sonner sur la chaussée; elle cria :

"—Le voilà!

"Nous n'eûmes que le temps de courir à la porte. Devant nous, le cheval s'abattait, blanc d'écume. Et la selle était vide!

"Je sentis du froid se glisser sous ma peau.

"—Vite! vite! cria-t-elle, il est tombé!... Il est blessé peut-être! Vite! vite!

"Nous prenons des torches, et nous voilà partis.

"La nuit était noire, sans lune. Nous marchions, inquiets, sondant les fossés de la route. Nous avions fait une lieue déjà, sans avoir rien trouvé. Nous marchions. La pauvre petite dame allait devant... Tout à coup, près du *Carrefour-aux-Cerfs*, elle s'arrêta un moment; puis, nous la vîmes comme une bête blessée, s'abîmer dans un buisson.

"C'était là!... il était là le maître!

"Nous avons regardé avec nos torches. Il avait une blessure au front, et la poitrine était couverte de sang, déjà caillé.

"Elle était tombée sur lui; elle baisait ses joues livides; trois fois, elle cria : "Paul!... Paul!... Paul!...!"

"Elle nous demanda alors, comme étonnée :

"—Est-ce qu'il est mort?

"Nous ne répondions pas.

"—Ah! il est mort!... cria-t-elle, en râlant, il est mort!... C'est fini!... Tout est fini!...

"Et elle dit cela d'une telle voix, qu'on eût dit que tout allait mourir au monde.

"Nous fîmes en hâte une civière de branchages et nous reprîmes le chemin. Elle suivit, droite, sans une plainte, sans un sanglot. Quand nous fûmes rendus, elle nous commanda de porter le mort en haut.

"—Dans notre lit, dit-elle.

"Et sa voix s'étrangla.

"Elle prit une torche et voulut nous précéder : arrivée à la chambre, elle eut une crise terrible, elle se jeta sur lui, et bien longtemps y resta comme anéantie.

"Nous nous étions mis à genoux.

"Tout d'un coup, elle se releva; elle se prit à rire étrangement, elle appela un nom et demanda son fils; et se laissant tomber sur un grand fauteuil, elle déboutonna sa poitrine et chanta comme si elle berçait un enfant pour l'endormir sur son sein.

"Elle avait les yeux hagards, elle ne nous voyait plus.

"Nous lavâmes les blessures du mort, et quand nous eûmes réparé quelque peu sa toilette, nous le portâmes sur son lit; jusque-là, elle n'avait pas fait attention à nous; mais alors, lentement, elle se dressa comme quelqu'un qui s'éveille.

"Elle ne pleurait plus. Elle nous fit apporter des lumières, et avec un calme effrayant, elle nous donna des ordres pour préparer la chambre mortuaire. De temps en temps, elle s'approchait du mort et allait l'embrasser comme autrefois, quand elle apportait des fleurs.

"Lorsque tout fut fait, elle nous remercia, puis nous dit :

"—Maintenant, laissez-moi, je veux veiller seule.

"Nous insistions; elle nous commanda de sortir.

"Cependant, nous ne voulions pas dormir; nous fûmes veiller dans la chambre d'en bas. Nous prêtions l'oreille à tout bruit. Vers deux heures, nous l'avons entendu qui soupirait : "Paul! mon Paul!..." Et ce fut tout : nous n'entendîmes plus rien de la nuit.

"Au petit jour, inquiet, j'allai frapper. Comme on ne répondait pas, je poussai la porte. Je la vis couchée, près de lui; elle l'avait pris dans ses bras et leurs lèvres s'étaient jointes. J'approchai alors... Deux grosses larmes tremblaient, figées dans ses yeux de morte. Elle était déjà toute froide.

"Le vieux domestique partit aussitôt prévenir le père de la pauvre petite dame; il le connaissait bien, il avait servi sous ses ordres.

"Le soir, un commandant, jeune encore, arrivait; il me demanda :

"Où sont-ils?

"Je le conduisis à la chambre, il courut se jeter sur le mort, et deux fois, je l'entendis crier : "Pardon!..."

"Voyez-vous, monsieur, il n'avait point donné son consentement à leur mariage. Il cria : "Pardon!" Puis il éclata comme si sa poitrine se déchirait. Il tint sa fille longtemps enlacée. Puis il alla embrasser l'autre en l'appelant : "Mon fils," de sa voix grosse de larmes.

"Il obtint de les faire mettre tous deux dans le même cercueil. On les enterra là-bas, au cimetière de Maiset. Avant de partir, il nous demanda si nous voulions rester pour entretenir la tombe et garder la maison telle qu'il l'avait laissée. Et tous les ans, dans la nuit d'octobre qui les a tués tous deux, il arrive, passe un jour seul ici, va pleurer sur la tombe et part.

"L'an passé, il revint, bien vieux; nous eûmes peine à le reconnaître tant il était changé; il resta deux jours avec nous, et nous jugeâmes bien que c'était son dernier voyage. Voilà six mois, il est mort; alors, les héritiers ont fait mettre en vente la maison."

⁂ Le brave homme s'arrêta.

"Nous avions l'espoir, monsieur, reprit-il après un instant de silence, qu'on nous laisserait ici jusqu'à notre mort; nous avions l'adoration de ces pauvres gens; nous vivions avec leur souvenir... Parfois, à des bruits, nous pensions qu'ils revenaient; nous fleurissions le petit nid où ils se sont aimés... Et maintenant, d'autres vont venir... d'autres vont venir comme qui dirait profaner cette tombe!"

Et le vieux pleura.

Z.

POUR RIRE

Une bonne naïveté extraite d'un appel adressé au public en vue d'une souscription pour élever une statue à Bayard, le chevalier sans peur et sans reproche :

"Ce héros, sur deux siècles, fut un des créateurs de l'infanterie française."

A cheval sur deux siècles, mâtin! Que d'équitation! que d'équitation! pour un commandant de fantassins, surtout.

Le critique Machin déteste le peintre Chose. Il ne lui trouve aucun talent et le dit, et l'écrit, toutes les fois qu'il en trouve l'occasion.

—Cependant, objectait un camarade de l'artiste, vous êtes bien obligé de reconnaître que ce pauvre Chose est un bon garçon...

—Bon garçon tant que vous voudrez, riposta le grincheux, je vous l'accorde volontiers; mais je ne peux pas le voir... en peinture.

Un député français, M. X...., est sur le point de se marier. Il paraît que celle qu'il convoite est à la fois mûre et obèse.

—Drôle de goût! disait quelqu'un.

—Dame! tout député veut devenir ministre un jour, et comme ça il s'assure une forte majorité.

Toujours les enfants :

—Jeanne, as-tu partagé tes papillottes de chocolat avec ton frère?

—Oui! oui! petite mère. J'ai mangé les bonbons et je lui ai donné les devises, il aime tant la lecture, lui!

A la foire :

—Eh bien, vous savez mon cher Barnum votre, géant...

—Oui, quoi, mon géant?

—Il ne me plaît pas si grand que cela.

—Que voulez-vous, il n'est pas en train aujourd'hui....

La musique de l'avenir :

—Louise! Louise! crie Mme X... à sa fille, joue-moi donc autre chose que du Wagner; j'en suis lasse.

—Mais, maman, répond la jeune fille, qui se trouve dans la pièce voisine, ce n'est pas moi qui suis au piano.

—Et qui donc?

—C'est bébé avec sa nourrice!

Une veuve commande le buste de son mari chez un grand sculpteur.

—Oh! monsieur l'artiste, je vous recommande surtout le plastron de la chemise; mon pauvre cher homme était si fier de son linge.

Le dernier mot de Gisèle :

—Tiens, c'est votre gendre, madame Coupenfer.

—Hélas!

—Mais il est très bien...

—Pas avec moi.

GRANDE VENTE A REDUCTION!



Mercredi, 3 Fevrier 1892

LES TEMPS CHANGENT, LES HOMMES AUSSI

Au temps du gouvernement Norquay, M. Greenway, chef de l'opposition, sortait ses tonnerres les plus retentissants pour tomber le gouvernement qui, disait-il, faisait fi des intérêts des députés de la campagne. Les sessions avaient lieu trop tard. Le temps le plus propice pour les travaux de la législature, c'était décembre ou janvier. Mais voici que, de chef de l'opposition, M. Greenway, par un concours de circonstances néfastes, est devenu premier ministre. La session de l'an dernier a eu lieu en mars, et s'est terminée tard en avril. Nous sommes en février, et celle de cette année n'est pas encore convoquée. Est-ce que ce bon premier ministre aurait oublié la sollicitude du chef de l'opposition pour les députés de la campagne ? Il a oublié bien des choses cet homme ! Louis XII, lorsqu'il n'était que duc d'Orléans, avait eu à se plaindre de certains courtisans ; après son élévation, ces mêmes individus tremblaient et redoutaient la vengeance du roi. Il leur dit ces belles paroles : " Le roi de France ne se rappelle plus les injures du duc d'Orléans." M. Greenway qui connait peut-être les bons exemples, mais qui n'en donne que de mauvais, pourrait dire : " Le premier ministre ne se rappelle plus les promesses du chef de l'opposition."

LE BLE DU LADOGA

Nous traduisons du *Northwestern Miller* : Durant quelques semaines, l'on a beaucoup discuté, au Nord-Ouest canadien et américain, les mérites du blé du Ladoga, une variété originaire du nord de la Russie, comparés au blé Fife écossais, surtout au point de vue de l'époque de la maturité. Les défenseurs du Ladoga prétendaient qu'il était égal au blé Fife ecossais et qu'il mûrissait plus à bonne heure. La gelée étant un des grands dangers de la culture du blé au Nord-Ouest, l'on conçoit l'intérêt que la discussion a soulevé et avec quelle anxiété l'on a attendu les résultats pratiques obtenus du nouveau blé. Avant d'en faire l'essai pour la fleur et le pain, l'on n'a pas osé le substituer au blé Fife, considéré comme le meilleur, malgré sa maturité peu hâtive.

Le professeur D. N. Harper, ci-devant de la station expérimentale du Minnesota, a fait des expériences complètes des deux variétés et de celle appelée " Blue Stem." Les chiffres de ces expériences sont une belle revendication des mérites du blé Fyfe et du Blue Stem, comparés au Ladoga. Pour les expériences, le professeur a pris 25 minots de chacun des blés mentionnés. Les chiffres à droite donnent le poids spécifique de chaque qualité, en égale proportion :

	Lbs.
Blé Fyfe—Ecossais—Pur....	63 2
Blue Stem—Pur...............	59 0
Ladoga—Pur	57 0
Fyfe No. 2 (légèrement javellé)...	61·1
Fyfe No. 2 (légèrement gelé)....	60·0
Fyfe No 2 (très gelé).	58·0
Fyfe No. 3 (mal javellé).........	57·1

Le blé Fyfe écossais pur était amidonneux, mais blé dur No. 1, a. 1. Le Blue Stem pur était plus glutineux. Ces deux variétés avaient été moissonnées et battues en bonne condition. Elles avaient été récoltées sur du sol moyen de la vallée de le rivière Rouge. Le reste venait des environs d'Hallock, Minn. Les numéros 4, 5, 6 et 7 venaient de la même ferme, provenant de la même semence. La différence provenait du javellage ou de la gelée. Le Ladoga était celui qui avait la plus pauvre apparence, principalement parce qu'il était contracté. Comme toujours, il était quelque peu niellé. Le blé légèrement gelé est ce qu'en terme de commerce on appelle " bran frosted." Celui qui était très gelé était coulé, contracté et contenait quelques grains verts. Le Ladoga et le Blue Stem étaient en bonne condition pour le moulin. Le blé Fyfe No. 2 a été battu humide et séché sur le plancher du grenier. Le blé Fyfe pur était trop dur et aurait dû être passé à la vapeur.

" Tous ces blés ont été moulus au même moulin."

Nous passons quelques détails sur les procédés de mouture.

" La fleur provenant du blé Fyfe avait la meilleure apparence, celle du Ladoga la plus pauvre.

" Pour terminer, l'on a fait l'expérience de ces fleurs que l'on a converti en pain."

Voici ce que dit le *Western Miller* :

" La pain de la fleur du blé Fyfe écossais pur était bien levé, blanc crême et d'une excellente apparence. Le pain Blue Stem était aussi excellent, mais un peu inférieur au précédent. Enfin le pain de fleur de blé très gelé était supérieur à celui de fleur de Ladoga."

Le professeur Harper conclut ce qui suit de ses expériences :

" Pour l'excellence générale le blé Fyfe écossais pur donne le meilleur pain, puis viennent le Blue Stem, Fyfe No. 2, Fyfe No. 3, légèrement gelé, et celui qui a été mal javellé ; Fyfe numéro 3 javellé ; le Fyfe numéro 2 gelé, et en dernier lieu le Ladoga. Les résultats obtenus des blés que nous tenons de la générosité de l'hon. C. A. Pillsbury, prouvent d'une manière concluante que le blé Fyfe écossais pur, est en tous points, le meilleur pour notre climat. Les cultivateurs n'ont qu'à prendre les mesures de précaution nécessaires pour le choisir, le cultiver et le manipuler. Demander un autre blé lorsque nous avons le blé Fyfe serait simplement chercher l'introduction de dieux etrangers."

Nous n'avons traduit que les points saillants de ces expériences, les croyant suffisants pour engager les cultivateurs à ne pas changer à la légère leurs blés de semence.

La seule qualité du Ladoga est une maturité plus hâtive, mais même sauvé en bonne condition il ne vaut pas les variétés de blé Fyfe gelées.

Nous puisons tous ces renseignements du dernier numéro du *Commercial* de Winnipeg

CONFERENCES

Le 9 courant, M. J. C. Chapais, assistant-commissaire de l'Industrie Laitière de la Puissance, commencera, dans la paroisse de Lorette une série de conferences sur le sujet si important des beurreries et fromageries. Nous encourageons fortement tous les cultivateurs d'assister à ces conférences. Elles sont données dans leur intérêt. Les autorités, convaincues de leur grande utilité pratique, n'épargnent rien pour en faire bénéficier les contribuables, à eux de ne pas perdre l'avantage qu'on leur offre.

Après Lorette, les assemblées se tiendront dans les autres centres français, selon l'ordre que nous publions dans l'avis inseré dans une autre colonne.

Nous croyons que dans chaque paroisse, il y aura foule pour entendre M. J. C. Chapais.

ASSOCIATION LAITIERE DE MANITOBA

L'assemblée annuelle de l'Association Laitière de Manitoba a eu lieu à Winnipeg la semaine dernière. Après la lecture et l'adoption du rapport du secrétaire on proceda à l'élection des officiers. Les messieurs suivants ont été choisis à l'unanimité :—Représentant au bureau de l'exposition industrielle, Acton Burrows ; président, professeur S. M. Barré ; 1er vice-président, W. M. Champion ; 2nd vice-président, J. Hettle, M.P.P., Boissevain ; secrétaire-trésorier, R. Vaugh, réélu ; bureau de direction, J. L. Bucknall, Winnipeg ; R. Jackson, Bird's Hill ; E. A. Struthers, Russell ; J. E Thompson, Emerson ; W. H. Farmer, Headingly ; S. A. Bedford, Brandon ; Sénateur Boulton, Russell ; James Glennie, Portage-la-Prairie ; William Thompson, Winnipeg. L'hon. Sénateur Boulton et J. L. Bucknall ont été accrédités à la conférence générale commerciale qui doit se tenir à Londres, Angleterre, dans le cours de l'été prochain, avec mission de promouvoir les intérêts de Manitoba et du Nord-Ouest par la discussion de questions relatives à la condition agricole et aux ressources du pays. Les documents suivants ont été lus et discutés :—M. R. Jackson, sur " l'alimentation " ; M. Wm. Thompson, " l'évolution d'une vache laitière " ; M. W. M Champion, " Les produits de laiterie à l'exposition, etc."

Sur motion de M. Farmer, appuyé par le Sénateur Boulton, il est résolu : " Que dans l'opinion de l'association il est absolument nécessaire que l'association de l'exposition industrielle de Winnipeg érige un bâtiment spécial pour les produits de laiterie ; que le représentant de l'association laitière soit prié de faire valoir cette demande auprès du bureau de l'exposition."

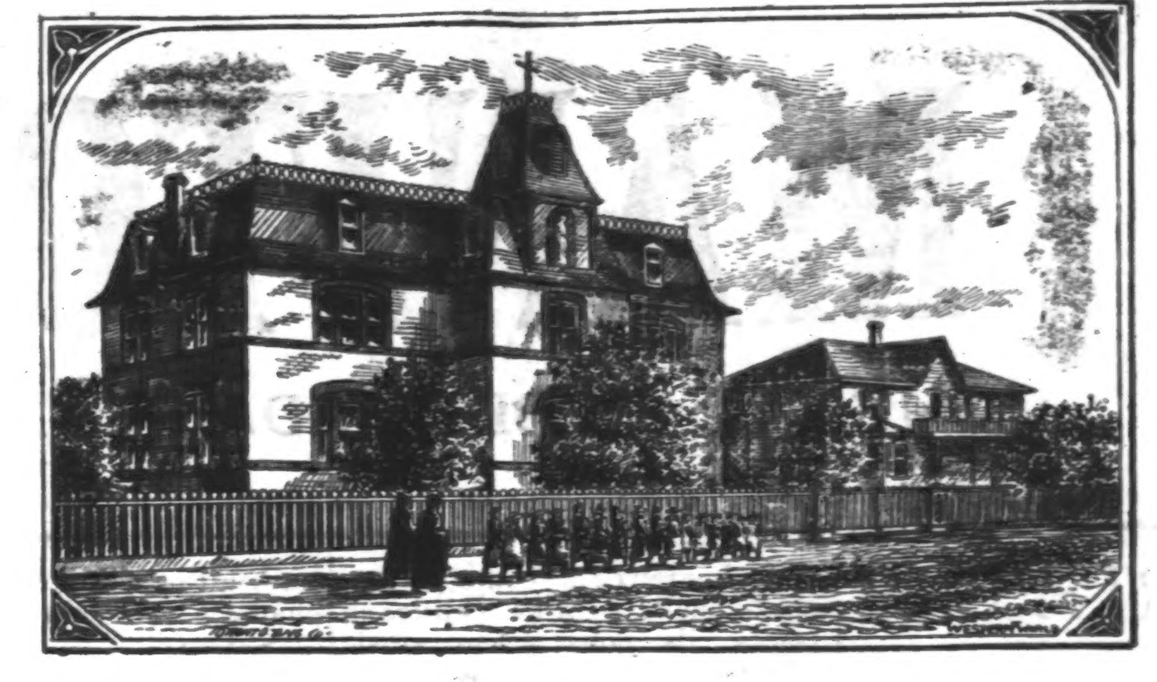
L'assemblée s'est continuée jeudi. M. le professeur Barré donna lecture d'une conférence intéressante que nous publions sur notre quatrième page.

Avant l'ajournement l'on décida d'inviter le professeur Robertson à faire une conférence à Winnipeg lors de sa prochaine visite à Manitoba qui doit avoir lieu au commencement de mars. L'on proposa aussi un vote de remerciements au ministre de l'agriculture de la Puissance pour les services rendus par le professeur Robertson et ses assistants, l'an dernier ; aussi de demander de suivre le même programme cette année, attendu que les instructions répandues ainsi sont très utiles à ceux qui sont engagés dans l'industrie laitière. L'association a aussi résolu de voter quelque chose pour aider le professeur Saunders à représenter dignement les intérêts de Manitoba à l'exposition universelle de Chicago. Puis en terminant il fut décidé de recueillir les opinions des intéressés dans l'industrie laitière au sujet de la liste de prix de l'exposition industrielle et de tenir une convention en juillet durant la semaine de l'exposition.

CHAMBRE DE COMMERCE

Hier soir avait lieu au nouvel Hôtel Manitoba, le premier dîner annuel des membres de la Chambre de Commerce. Les membres, en grand nombre, et MM. Daly, hon. A. A. C. LaRivière, W. Watson, A. W. Ross, M P, l'hon. secrétaire-provincial étaient parmi les hôtes.

Le menu était exquis, le service irréprochable. L'orchestre Johnson a contribué d'excellente musique. Toutes les santés d'usage ont été proposées. Les réponses ont été faites par MM. Ross Watson, Daly, LaRivière, MacLean, Ashdown, Mitchell, E. L. Drewry, McArthur, Brock, Steen, maire Macdonald, Marks, Hale, échevin Gilroy.



COUVENT STE. ANNE, PRINCE-ALBERT.

Le couvent Ste. Anne que représente la gravure ci-haut, est sous la direction des Fidèles Compagnes de Jésus, congrégation qui se consacre à l'éducation de la jeunesse. Cette communauté a des couvents en Angleterre, en Irlande, en Ecosse, en France, en Australie, et dans ce pays à Brandon, Prince-Albert, Calgary, Edmonton et Lethbridge. Le couvent Ste. Anne, Prince-Albert, a été fondé en 1883, par quatre sœurs venues d'Angleterre. Elles inaugurèrent leur œuvre dans une petite maison, sur le chemin de la rivière, où elles ouvrirent un pensionnat et un externat de jeunes filles, et une école séparée catholique. Trois ans s'étaient à peine écoulés que l'augmentation incessante du nombre d'élèves nécessitait un local plus spacieux. Les sœurs s'établirent dans un bâtiment plus vaste, admirablement situé pour les fins auxquelles elles le destinaient. Des terrains bien boisés en dépendaient et il se trouvait à une distance raisonnable de la ville. Bientôt cependant, ce nouveau local devint encore insuffisant, et les sœurs se décidèrent de bâtir un couvent en brique de 70x40 pieds. Le cours d'études comprend tous les sujets requis pour une bonne éducation anglaise. Le français y est enseigné. A part cela, l'on y donne des leçons de couture, broderie, de musique vocale et instrumentale, dessin, pastel peinture et enluminure. L'on prépare aussi à l'enseignement. Sur la liste des candidats heureux de 1890–91 se trouvent les noms de plusieurs élèves du couvent. Pour l'utilité des externes, les sœurs envoient, le matin une voiture chercher les élèves et elle les ramènent à domicile après la classe. En 1889, une seconde école catholique fut établie à la limite est et confiée aux sœurs. Le personnel enseignant du couvent se compose actuellement de la Révde Sœur Principale et de sept assistantes. Il y a plus de 100 élèves.

ECOLE INDUSTRIELLE

Lundi dans l'après-midi, les députés fédéraux, de Winnipeg et Saint-Boniface, MM. Hugh J. Macdonald, A. W. Ross, l'hon. A. A. C. LaRivière, se rendaient à l'Ecole Industrielle de Saint-Boniface. Le Rév Père Allard, V G., et les Sœurs de la Charité en charge de l'institution recevaient les distingués visiteurs. L'honorable Sénateur et Madame Girard, M. E. McColl, inspecteur des agences sauvages, M. L. J. A. Lévêque, du département des sauvages, M. le Dr Lambert se joignaient aux précédents à l'école. L'on visita d'abord la salle de récréation, un bâtiment détaché de 25x50 pieds, où se trouvaient une cinquantaine de jeunes sauvages sous la surveillance de M. l'abbé Lavigne, considéré comme excellent maître de discipline. Les sœurs leur donnent environ 4 heures de classe par jour. Le reste du temps pour les récréations et les travaux extérieurs, ils sont sous la direction de l'abbé. Un des plus grands des garçons qui semblait le chef, portait comme marque distinctive trois galons sur la manche de son uniforme. Son lieutenant ne portait que deux galons. L'apparence d'intelligence et de santé des enfants a été admirée de tous. Les garçons viennent de six réserves : Saint-Pierre, Fort Alexandre, Rivière de la Tête Ouverte, Rivière Noire, Berens River et Rivière Roseau.

Inutile de dire que ces enfants ont obtenu un congé. La bonne nouvelle fut accueillie joyeusement, et on ne fut pas lent à chausser les patins, preuve qu'ils sont habiles à prendre les habitudes des blancs.

M Gédéon Cinq-Mars, surintendant des travaux de construction, a fait visiter l'établissement. Les bâtiments ont coûté $15,000 ; ceux qui visitent les bâtiments que l'on a érigés pour ce prix doivent admettre que la plus stricte économie a été pratiquée.

Il y a en tout 84 élèves. Le gouvernement ne paie que pour 60. Cent douze demandes ont été reçues, mais le local n'est pas suffisant. Presque tous les élèves peuvent lire et écrire aujourd'hui.

Il est à espérer que le gouvernement fera les additions si nécessaires à cette institution si utile à la civilisation des naturels de ce pays. MM. Ross et Macdonald ont été des plus satisfaits de cette visite et ont exprimé cette satisfaction au Père Allard et aux Sœurs de la Charité.

Avant de quitter l'école, les Sœurs invitèrent leurs hôtes à participer à une légère agape. Les députés sont d'avis qu'il faut ériger une bâtisse pour les filles de dimensions aussi considérables que celle à l'usage des garçons.

Cette visite sera fertile en bons résultats, nous n'en doutons pas.

UN NOUVEAU REGLEMENT

La Compagnie Norwood soumet à la ville de Saint-Boniface un règlement dont voici en résumé la teneur :

" La corporation de la ville de Saint Boniface prélèvera et percevra chaque année, durant quinze ans, sur les terrains mentionnés dans la cédule annexée, à partir de l'année courante 1892 les montants suivants :—$5,500 durant les 3 premières années ; $6,000 durant les deuxièmes trois années ; $6,500 durant les troisièmes trois années ; $7,000 durant les quatrièmes trois années, et $7,500 durant les cinquièmes trois années.

" De ces montants la ville gardera pour ses fins et usages propres les sommes suivantes pour chacune des périodes de trois ans susdites respectivement ; $1,500, $2,000, $2,500, $3 000 et $3 500.

" La ville ne pourra imposer d'autres taxes pour des fins générales que les montants en dernier lieu mentionnés, sur les terrains compris dans la cédule. Le 31 décembre de chaque année, à partir du 31 décembre 1892, la ville devra remettre à la compagnie ou à ses ayans-cause la balance qui lui ou leur reviendra en sus des montants de $1.500, $2,000, $2,500, 3 000 et $3,500 respectivement.

" Ces sommes sont destinées à la construction d'un pont, qui sera libre pour tous les pétitionnaires et les résidents ou acquéreurs des terrains de la compagnie. La compagnie s'engage à tenir le pont en bon état de réparation. S'il était détruit par la volonté de Dieu, les ennemis de la Reine, le feu, l'inondation, la débâcle, ou autrement que par la négligence de la compagnie, cette dernière ne perdra pas son privilège en réparant ces dégâts dans un délai raisonnable.

" Si durant une année il n'est pas perçu assez de taxes sur les terrains affectés, la ville ne sera pas tenu de payer la différence, mais ce déficit sera ajouté à la taxe de l'année suivante des dits terrains, comme taxe spéciale et payé à la compagnie comme ci-dessus. Les taxes spéciales que pourra imposer la ville ne sont pas affectées par le règlement.

" Le règlement donne à la ville le pouvoir de vendre les terrains pour arrérages de taxes, et dans ce cas le nouvel acquéreur sera sujet au règlement comme son prédécesseur.

" La compagnie s'engage à ne pas exiger de péages plus élevés que ceux de la compagnie du pont de Saint-Boniface en aucun temps.

" Si la compagnie ne remplit pas ses obligations volontairement et par négligence, la ville pourra rappeler ce règlement. Si les défauts proviennent des causes, volonté de Dieu, etc., mentionnées plus haut, le délai ne devra pas dépasser six mois.

" A l'expiration de 15 ans le règlement prendra fin.

" Avant de devenir en vigueur, il devra être légalisé par la législature. Les frais de législation et autres incombent à la compagnie."

Le conseil doit prendre une décision prochaine sur cette demande. Les terrains qui seront engagés par ce règlement sont ceux du quartier numéro quatre, environnants les terrains de la compagnie, au sud de la ville.

ELECTIONS PARTIELLES

Comtés.	Nomin.	Elus, majorité.
Cumberland, N.E.	Jan. 23	Dickie, cons. 950
Laval, Qué	Fév. 1	Acclamation.
Soulanges, Qué	Fév. 3	....
Lennox, Ont.	Fév. 4	....
Prince-Edouard, Ont.	Fév. 4	....
Queen's, N. E.	Fév. 9	....
Victoria-Sud, Ont	Fév. 11	....
Victoria-N'rd, Ont	Fév. 11	....
Bruce-Est, Ont	Fév. 11	....
Peel	Fév. 11	....
Middlesex-Est	Fév. 11	....
Halifax	Fév. 11	....
Digby, N. E.	Fév. 13	....

Nouvelles Religieuses

Le Révérend Père Filiatrault, S.J., a prononcé ses derniers vœux hier.

On va commencer sous peu les travaux d'édification du tombeau de Léon XIII, dans la basilique de Saint-Jean-de-Latran, comme pendant à celui d'Innocent III.

Six prêtres du diocèse de Mende viennent d'être privés de leur traitement pour avoir parlé contre les écoles neutres.

Léon XIII a fait don de $4,000.00 à la Société anti esclavagiste italienne.

Le ministre de l'instruction publique de France vient de défendre aux instituteurs de faire réciter le catéchisme, même en dehors des heures de classe et des maisons d'écoles.

La Congrégation des Rites a admis l'introduction de la cause de béatification et canonisation des Servantes de Dieu, Sœur Pauline-Louise de Pinczon, fondatrice de la Congrégation des Sœurs de Notre-Dame de la Grâce, dites de Saint-Thomas de Villeneuve, et Sœur Anne Madeleine Remusat, de l'Ordre de la Visitation, de Marseille.

Léon XIII vient de rétablir à Rome l'ancien Collège Maronite. Le collège des Maronites avait déjà existé à Rome pendant deux siècles, depuis la première fondation qu'en avait faite Grégoire XIII. Mais il fut supprimé par suite de la confiscation des biens ecclésiastiques par Napoléon Ier. Le Sultan de Turquie a donné $2,000 pour la fondation de ce collège.

Mgr de Conny, consulteur de la Congrégation des Rites, est décédé la semaine dernière à Blois, à l'âge de 75 ans, après avoir placé presque toute sa fortune en rentes et en assurances sur le Paradis. Bien que riche, il ne voulut jamais avoir à lui ni un cheval ni une voiture. En revanche, il donnait à droite et à gauche. Il a fourni plus de 60 prêtres à l'Eglise, dont 50 encore vivants au diocèse de Moulins. Proposé autrefois pour l'évêché de Nimes, il fut refusé par Napoléon III qui ne le croyait pas " Bonapartisable." Ce prêtre si vénérable et si bon était en même temps un prêtre des plus distingués dans les sciences ecclésiastiques.

150 écoles neutres, en France, ont gardé 4.170 élèves seulement, tandis que 150 écoles chrétiennes, fondées en face, avec les seules ressources de la charité, comptent 17,160 élèves.

Sur 40 femmes décorées en France de la Légion d'honneur, on compte 26 religieuses.

M. l'abbé Auguste Gosselin, curé de Saint-Féréol, vient d'être élu membre correspondant de la *Société des Antiquaires de Normandie* et de la *Société libre d'Agriculture, Sciences Arts et Belles-Lettres du Département de l'Eure*, à l'occasion de son important travail historique sur Mgr de Laval.

La première de ces sociétés a son siège à Caen ; la seconde, à Evreux : deux villes qui comptent dans la vie du premier évêque de Québec, à cause du long séjour qu'il y fit avant de passer au Canada.

L'honneur qu'il vient de recevoir rejaillit sur le clergé canadien.

M. John B. Mather, marchand bien connu, est décédé le 31 janvier dernier, à Winnipeg. M. Mather avait su se créer une position enviable. Sa mort est une perte pour Winnipeg. L'intérêt qu'il prenait à toutes les entreprises, à tous les projets pouvant être avantageux à la métropole de l'Ouest canadien était de notoriété tellement publique, qu'il est inutile de le rappeler. Ses vues bien tranchées ne lui ont pas créé d'ennemis, car tout en tenant à ses convictions, il respectait celles des autres.

Les restes de M. Mather ont été conduits lundi soir à la gare du C. P. R. par l'élite des citoyens de Winnipeg. Les funérailles auront lieu à Ontario.

UNE MONSTRUOSITE

On écrit de Tedler's Mills, Texas : Il y a huit mois, une négresse a mis au monde un être singulier qui n'est rien autre chose qu'une monstruosité.

Les père et mère de cet enfant sont parfaitement paisibles et respectables ; leur nom est Patterson et ils demeurent à quelques milles d'ici.

Le monstre est un enfant de sexe mâle parfaitement développé et articulé. Il est couvert d'une fourrure soyeuse, épaisse d'un pouce et quart, et de couleur gris argenté.

Depuis qu'il a vu le jour, il n'a jamais fait entendre un seul vagissement, ni pleuré comme peuvent faire les enfants, mais lorsqu'il se fâche, il mord et jette des cris de bête.

Il a des ongles longs, crochus et très forts, ce qui lui permet de grimper facilement dans les arbres ou de prendre sa nourriture.

Quoiqu'à peine âgé de neuf mois, cette créature est d'une rare agilité, fait facilement des sauts de quatre pieds de hauteur, en parcourant ainsi le bois qui se trouve près de la demeure de ses père et mère.

La vie à la maison lui répugne et quand on l'empêche de sortir, il se plaint à sa façon et se roule d'ici delà jusqu'au moment où on lui donne sa liberté. Si on le garde enfermé pendant un certain temps, alors il devient sauvage et dangereux.

Sa figure indique jusqu'à un certain point une intelligence humaine, mais ce trait s'efface à mesure qu'il vieillit, et quelques gens qui l'ont vu, pensent que ce monstre, avant peu de temps, perdra complètement ce qui peut lui rester d'humain.

Ses parents sont souverainement désolés de cet accident, et refusent de laisser mettre leur singulière progéniture en exhibition publique. On dit même que le père a menacé un Barnum entreprenant de lui casser la tête s'il insistait à obtenir le pauvre être pour le livrer à la curiosité populaire.

Le monstre ne se nourrit que de viandes crues qu'il déchire avec ses dents dont il a deux rangées complètes et qui sont aigues comme celles d'un chat.

Il sort de préférence la nuit, et le jour il dort en se couchant sur le plancher, dans un coin. Il n'a jamais voulu se servir d'un lit, matelas ou paillasse.

Généralement, il a l'humeur pacifique, mais sournoise.

RAPPORT des Operations de la Beurrerie de MM. Barre et Mignault a la Riviere aux Rats.

Noms des Patrons.	Lait fourni par chaque patron.	Argent reçu par chaque patron.	Rendement de chaque vache. En lait.	Rendement de chaque vache. En argent.
	lbs	$ cts.	lbs.	$ cts.
Elie Vinette	24,316	192 33	2,701	21 37
Joseph Tourond	36.325	287 19	2,018	15 95
F. Audette	21,186	171 96	....	....
Toussaint Vermette	22,646	181 49	2,264	18 14
Ernest Sicotte	9,452	68 60	....	....
David Neveu	52,419	420 76	2,758	22 04
Ferd. L'Heureux	35,257	287 26	2,350	19 10
Joseph Caron	29,918	234 72	1,760	13 80
H. Gagné	27,074	214 93	2,707	21 49
Louis Nicholas	84,452	681 23	2 282	18.41
Ulric Gratton	39,150	319 06	3,559	29 00
Péloquin Dandonneau	22.855	179 80	3,265	25 68
Roger Moufflier	24,578	197 47	2,457	19 74
Moïse Goulet	40.955	327 14	....	....
Louis Rioux	44,410	354 93	2,613	20 88
Henry Stuart	7,645	60 48	2,548	20 16
Louis Lambert	9,361	71 91	2,341	17 98
A. Lafrance	6,741	50 42	....	....
Paul Chénard	22,793	185 68	3,256	26 52
Jules Nadon	13,320	109 49	2,220	18 24
Frs. L'Heureux	7,324	55 48	....	....
Maxime Laderoute	23,337	191 53	2,333	19 15
Alexis Carrière	26,720	212 93	2.060	16 45
Henri Carrière	29.031	234 54	1,262	10 20
John Dean	10,520	83 45	2,630	20 83
L. DeLinarès	20,147	153 59	....	....
V. Renouard	18,535	146 47	2 037	16 27
Z. Ladéroute	16,975	132 86	1,543	12 07
A. Bruneau	12,976	104 88	....	....
C. Hébert	8,620	67 69	....	....
Louis Labarre	8,491	67 72	2,830	22 57
François Vinette	6,584	51 82	1,646	12 95
O. Robert	6,716	51 82	1,679	12 95
Moyenne	....	184 00	2,364	18 87

Les chiffres ci-haut mentionnés démontrent des fluctuations considérables dans le rendement en lait et en argent des divers troupeaux. Ces fluctuations sont causées en partie par la différence du temps pendant lequel on a envoyé du lait à la beurrerie, mais surtout par la qualité des divers troupeaux, par le soin et la nourriture qu'on leur a donné surtout à la fin de la saison laitière. Bien que très satisfaisant dans l'ensemble, ces résultats démontrent que l'amélioration de nos vaches laitières est urgente.

S. M. Barré.

NAISSANCE

Létourneau—A Saint-Eustache, le 14 janvier dernier, Madame Frédéric Létourneau, une fille.

DECES

Inkster—Vendredi, le 29 courant, à Seven Oaks, Kildonan, Mary Sinclair, veuve de feu John Inkster, à l'âge de 88 ans.

Choses et Autres

La cour suprême des Etats-Unis vient de décider en faveur de la loi défendant la circulation par les malles des circulaires et annonces de loteries.

L'hon. W. Laurier commence à se remettre de sa récente indisposition, mais il est encore très faible et le repos absolu lui est recommandé pour plusieurs jours. Il a pu se rendre chez lui, à Arthabaskaville, lundi.

L'hon. Edward Dewdney est dans la Colombie Anglaise, où l'a appelé la mort prématurée de son frère.

Le Dr Spurgeon. célèbre prédicant, est mort à Mentone, France, le 31 janvier.

L'hon. Guillaume Bresse, conseiller législatif à Québec pour la division des Laurentides. est décédé samedi dernier. M. Bresse était le propriétaire d'une des plus grandes fabriques de chaussures du Canada.

M. Metcalfe a été élu le 28 à Kingston par 101 voix de majorité sur son concurrent M. Gunn. M. Gunn était certainement le candidat le plus fort que l'opposition pouvait trouver Halton a aussi élu un conservateur et Lincoln a réélu le candidat libéral.

M. A. Choquette, député de Montmagny, a perdu son siège.

L'hon. M. John Hearn, est le candidat conservateur dans Québec-Ouest, pour le siège vacant de Thos. McGreevy.

Des complications diplomatiques ont surgi entre la France et l'Espagne.

La commission Herchmer se continue encore.

L'hon. A. Ouimet, ministre des travaux publics, a été élu par acclamation, son adversaire, M. St-Amour, s'étant retiré de la lutte avant la votation.

Les dépêches d'Europe, comme celles des provinces de l'Est et des Etats-Unis, apportent chaque jour les noms de nouvelles victimes de la grippe. L'épidémie est beaucoup plus maligne qu'elle ne l'était en 1890. Le nombre des morts augmente chaque jour.

M. Léon Lorrain, avocat bien connu de Saint-Jean, et réviseur des bills français de l'assemblée législative de Québec, s'est noyé la semaine dernière.

Les libéraux anglais semblent assurés de remporter les prochaines élections générales, en Angleterre.

Un nommé J. Bélanger, de la Pointe Gatineau, revenait à la demeure paternelle après une absence de quelques semaines. Comme personne ne lui répondit de l'intérieur du logis il crut ses parents en visite chez des amis. Quelques heures plus tard, il retourna avec le même résultat. Il réussit à ouvrir une fenêtre. Sa mère gisait morte dans son lit et son père agonisait sur un sofa dans le même appartement. Les soins ravivèrent un peu le vieillard. Ils étaient tombés malades de la grippe tous deux en même temps ; la mère avait succombé la veille. Le vieillard est mort quelques heures après. Les funérailles ont eu lieu samedi.

Une dépêche de Bridgeport, en date du 31 janvier, annonce que le trois mats Glendon, de Saint-Jean, N. B., est entré dans le port avec le pavillon anglais déployé à sa misaine, en violation directe, disait-on, de la loi qui décrète qu'aux Etats Unis, un drapeau étranger sera accompagné du drapeau américain. La foule s'est amassée sur les quais, sifflant le drapeau anglais. Quelques-uns ont manifesté l'intention d'embarquer sur le vaisseau. Mais son commandant, le capitaine O'Grady, se promenait sur le pont le révolver au poing, menaçant de faire sauter la cervelle au premier individu qui porterait la main sur les drisses. Quand le Glendon fut rendu à son mouillage, au quai Sword, il y avait environ 1,000 personnes. On a essayé d'abattre le drapeau, mais les révolvers dont l'équipage était armée a tenu la foule en respect. Des dépêches plus récentes disent que la loi dont nous avons parlé plus haut n'existe pas. Des explications seront demandées pour l'insulte faite au drapeau anglais.

Correspondances

La Societe de Colonisation de Manitoba

Monsieur le Directeur,

En ma qualité d'ancien membre de la Société de Colonisation de Manitoba, me serait-il permis de demander pourquoi aucune séance n'a été convoquée depuis plusieurs mois ?

Je lis toujours avec plaisir les bonnes lettres de M. l'abbé Dugas et j'admire en même temps le zèle de MM. les abbés Beaudry et Morin, aidés ici par M. l'abbé Cloutier ; mais je suis à me demander si nous, qui avons pendant plusieurs années donné notre concours à l'œuvre de l'immigration, ne sommes pas aujourd'hui coupables de négligence et de manque de patriotisme.

Notre société a assurément fait beaucoup de bien dans le passé, pourquoi ses membres, après un repos trop long déjà, ne se remettraient-ils pas à l'œuvre ?

L'immigration commence déjà à venir, préparons-nous à recevoir ceux qui arrivent, si on ne peut faire davantage ?

Je vous remercie d'avoir publié ma lettre et vous prie de me croire

Votre tout dévoué,

ANTOINE LUCIER.

Winnipeg, 1er février 1892.

Sainte-Anne des Plaines,
13 janvier 1892.

Au *Courrier du Canada*.

Monsieur le rédacteur,

Vous savez que depuis quatre ans j'ai entrepris une croisade contre l'émigration aux Etats-Unis et comme remède à ce mal qui nous tue je n'ai rien vu de plus efficace que l'émigration à Manitoba. Je n'ai jamais voulu comme on le répète dépeupler la province de Québec. Personne plus que moi desire la voir peuplée comme la Judée aux jours du roi Solomon. J'aime mon pays et c'est parce que je l'aime que je me suis occupé attentivement de la colonisation au Manitoba. Ceux qui veulent être sincères avouent aujourd'hui que le meilleur moyen d'arrêter le courant d'émigration aux Etats-Unis c'est de le diriger vers le Nord-Ouest et ce devoir nous incombera à tous.

Je sais que cette question ne passionnera pas les partis politiques, c'est pourquoi je ne crains pas de la jeter dans le public, au milieu de la crise actuelle. Toute ma politique est renfermée là : empêcher nos Canadiens d'aller aux Etats-Unis et diriger vers Manitoba et la Saskatchewan tous ceux qui pour une raison ou pour une autre, veulent aller chercher fortune ailleurs que dans la province de Québec.

Vous savez quel triste spectacle nous avons sous les yeux chaque année au printemps et à l'automne ; ces milliers de familles qui nous quittent pour aller traverser chez nos voisins. Il en revient quelques-unes, mais la grande majorité est perdue pour nous. Quel que soit leur sort dans la grande république, la question reste la même pour nous : nos campagnes se vident.

Si depuis quinze ans, nous n'avions pas été si indifférents sur cette double question, le sort de la province de Manitoba serait tout autre que ce qu'il est aujourd'hui.

Cependant, on ne peut pas dire que tout est perdu, et si en ce moment, nous faisions un effort suprême pour diriger sur Manitoba et la Saskatchewan, un courant de bonne émigration, nous reprendrions un peu de terrain perdu.

Dans le diocèse de Mgr Grandin, ainsi que dans celui de Mgr Pascal, il y a de quoi établir facilement des milliers de familles sur des terres d'une fertilité incomparable. Ces terres de 160 acres, les colons se les procurent pour la somme de $10, mais il faudrait se hâter car les premiers venus auront le choix Dans cinq ou dix ans, il sera trop tard et nous aurons perdu nos chances comme nous les avons perdues à Manitoba.

La ligne du Pacifique se rend sur les bords de la Saskatchewan et les colons arrivent en char dans les prairies où ils peuvent choisir des terres, soit à Saint-Albert, soit à Prince-Albert.

Ceux qui préfèrent se fixer à Manitoba y trouveront des terres à acheter à très bas prix, seulement les *homesteads* sont plus rares que dans la vallée de la Saskatchewan.

Mgr Pascal vient d'envoyer un de ses missionnaires dans la province de Québec pour y recruter des colons. Ce bon Père, ainsi que M. l'abbé Morin, de Joliette, accompagneront les émigrants qui voudraient partir au printemps. On peut adresser des lettres au Rév. P. Blais, chez les RR. PP. Oblats, à Montréal, et chez M. l'abbé Morin, à Joliette.

Je vous invite, M le Rédacteur, à travailler en faveur de la cause de ces dévoués missionnaires, la patrie et la religion en auront tout le bénefice.

J'ai l'honneur d'être,
Votre très humble serviteur,

G. DUGAS, Ptre.

Chronique Locale.

—Congé de sortie hier au collège.

—Le beau temps continue. La température se tient au dessus du zéro. Courage pourrions-nous lui dire.

—Le département des terres du C. P. R à Winnipeg vend chaque jour nombre considérable de fermes spécialement dans le sud-ouest de la province. Le grand nombre des acquéreurs sont des cultivateurs.

—Nous publions une annonce fixant les dates des conférences que doit donner M J. C. Chapais, assistant-commissaire de l'Industrie laitière de la Puissance, dans les centres français. Ces conferences commenceront le 9 février, à Lorette.

—Lundi, à dix heures, a eu lieu l'élection de deux commissaires d'écoles. M. le Dr Lambert et M H. F. Despars, sortant de charge, ont été réélus à l'unanimité. MM. Eugène Paradis et Edouard Bélanger ont été nommés auditeurs de la commission pour l'année 1892.

—C W. Lutes n'est pas autorisé à recevoir d'applications. percevoir de primes, ni à expédier aucune affaire quelconque pour la Cie d'Assurance de Vie, London & Lancashire, ni aucune autre compagnie que représente M. A. Holloway, agent général, Manitoba et T. N. O. 4i 3 2.92

—Les élections des commissaires des écoles catholiques de Winnipeg ont eu lieu lundi. Les commissaires sortant de charge ont tous été réélus par acclamation. Ce sont MM. J. K. Barrett, D B. McIlroy et John O'Connor. Comme à Saint-Boniface l'élection a été tenue en vertu de l'ancienne loi.

—Désormais nous n'insèrerons dans notre journal que les naissances, mariages, décès dont nous recevons avis. L'insertion est gratuite ; ceux qui désireraient publier quelque chose du genre voudront bien nous fournir les renseignements nécessaires, c'est le moins que nous puissions exiger.

—Il est curieux de constater la variété des goûts dans la qualité de pipes que préfère chaque fumeur. La preférée de l'un c'est la pipe de terre, un autre ne veut qu'une pipe en racine de bruyère, un troisième ne fumera que dans une bonne écume de mer. D'autres enfin ne seront contents que d'une pipe qui a bien servie, tandis qu'une autre catégorie ne fume que dans une pipe neuve, mettant de côté une pipe un peu vieille. Cette diversité de goûts n'empêche pas l'unanimité dans le choix du tabac. C'est l'expérience qui leur a prouvé que le Myrtle Navy de MM. Tuckett & Son est le véritable article.

—Le rasoir, l'arme nationale des descendants de Cham, menace de venir trop répandu à Winnipeg. L'autre jour un citoyen recevait une entaille assez profonde au cou, dans un des principaux hôtels de Winnipeg et tout dernièrement une femme était attaquée en pleine grande rue par un individu dont l'âme doit être aussi noire que le visage ; elle a été dépouillée de son porte-monnaie et a reçue une blessure au pouce. Le nègre était armé d'un rasoir. La police fait des recherches

Chronique de la Province.

Saint-Laurent,

31 janvier.—On a enterré hier, samedi, une femme d'une quarantaine d'années, du nom de Christine, dont le poids dépassait quatre cents livres. Elle a reçu le baptême il y a seulement sept ans.

—Sous la direction du R. P. Chaumont, O.M.I., les habitants catholiques de la Pointe-aux-Chênes et de Clarksleigh ont décidé de bâtir des chapelles et des maisons d'école afin de procurer à leurs enfants les secours de la religion, une éducation chrétienne et de les tirer de l'ignorance incroyable où ils végètent.

—On continue à se marier à Saint-Laurent : M. François Desjardins épouse Mme Vve de Laronde, née Desrosiers ; les bancs ont été publiés aujourd'hui. Pour dimanche prochain, ceux de M. Louis Lecri et de Melle Lavallée.

Saint-Jean-Baptiste,

2 février—Jeudi, le 23 janvier dernier, un certain nombre d'amis présentaient à M. Pierre Parenteau, populaire marchand de Saint-Jean-Baptiste et l'un des plus anciens colons de la place, un magnifique cadeau à l'occasion de son 41ème anniversaire. Ce cadeau consistant en un riche pot à l'eau en argent, était accompagné d'une adresse de félicitations à M. et à Mme Parenteau. Le héros de la fête répondit brièvement en remerciant ses amis et en mettant sa maison à leur disposition. C'est à regret, advenant six heures du matin qu'on a laissé la demeure hospitalière de M. et Mme Parenteau, après avoir passé une des plus agréables veillées. On y remarquait :—

De Pembina, Dakota—M. et Mme J. Bte Lafrance, M. et Mme Telesphore McCra, MM. Jos. Laporte, Ernest Sicotte et Edouard McCra.

De Saint-Jean-Baptiste—MM. Jos. Dupas, Alexis Hamel, Onésime Bellemare, E. O J. Parent, Ildège Bourbonnais, N. Comeault, Louis Arcand, V. Beaudet, M. et Mme Jos. Baril. M. et Mme Jos. Pélissier, M. et Mme L. D. Bissonnette, M et Mme X. Sarrasin. M. et MmeJ. Bérard, M. et Mme N. Nadeau. M. et Mme Pierre Plamondon, M. et Mme G. Lanthier, M. et Mme N Roy, M. et Mme J. Bte Fillion, M. et Mme C. N. Beaudry, M. et Mme Jean Duval, M. et Mme Jos. Ste-Marie, M. et Mme J Thibault, M. et Mme Ignace Plamondon et autres.

De Letellier—MM. Jos. Boiteau, Paul Boiteau, M. Cornell.

De Winnipeg—M. Jos. Carey et autres.

AGRICULTURE

LES BEURRERIES ET FROMAGERIES AU MANITOBA ET AU NORD-OUEST

(Suite.)

Si on localise les fabriques mentionnées dans ce tableau, on en trouve 30 au Manitoba et 6 au Nord-Ouest. Quarante-trois pour cent de leur nombre total sont situées dans les centres Canadiens-français; et cinquante-cinq pour cent dans un rayon de soixante milles autour de Winnipeg. Donc Winnipeg est aujourd'hui le centre principal de l'industrie laitière en cette province.

LA FROMAGERIE ET LA BEURRERIE DANS LA PROVINCE D'ONTARIO ET AU MANITOBA.

Comparaison des résultats obtenus.

Une comparaison des résultats obtenus dans les fabriques d'Ontario et du Manitoba, serviront à démontrer nos avantages naturels et à établir là où notre exploitation fait défaut. Dans ce but nous avons compilé la table suivante. Nous prions nos lecteurs de considérer le fait qu'il est actuellement impossible de donner les résultats moyens de toutes les fabriques au Manitoba, c'est pourquoi nous nous contenterons d'indiquer les résultats obtenus dans quelques établissements :

FABRIQUES D'ONTARIO ET DU MANITOBA.—RÉSULTATS COMPARATIFS.

—	Fromageries d'Ontario.	Fromageries du Manitoba.	Beurreries au Manitoba. Minimum.	Maximum.	Moyenne.
Beurre obtenu par 100 lbs de lait	3⅓ lbs	......	......	......	4½ lbs
Fromage obtenu par 100 lbs de lait	10 "	9½ lbs	......	......	......
Quantité moy. de lait obtenu d'une vache par saison	28 "	......	1262 lbs	3,500 lbs	2,364 lbs
Produits d'une vache par saison. Val. en moyenne	$25 00	......	$10 00	$29 00	$19 00
Valeur moyenne du produit d'une vache par jour	13 cts	......	7 cts	18 cts	13½ cts
Quantité de lait obtenu d'une vache, moy. par jour	17 lbs	......	9 lbs	23 lbs	16½ lbs
Nombre de jours en opération	160	130	......	......	160
Valeur du produit de chaque patron	......	......	$50 00	$681 00	$184 00

Le présent tableau démontre :

1o. Que le lait est bien plus riche ici qu'à Ontario.

2o. Que quelques-uns de nos troupeaux (bâtards) donnent d'assez bons résultats : un troupeau de onze vaches ayant fourni 3,500 lbs de lait par tête à la beurrerie et donné un revenu de ($29.00) vingt-neuf piastres par vache.

3o. Que la saison du fromage est actuellement plus courte ici qu'en la province d'Ontario, mais que la beurrerie fonctionne plus longtemps que la fromagerie.

4o. Qu'en égard à la longueur de la saison laitière, à la médiocre qualité des vaches composant nos troupeaux le produit moyen d'une vache en lait et en argent, est moindre ici qu'en la province d'Ontario. Cependant, rien ne peut empêcher nos fromageries de fonctionner pendant au moins six mois. Pour y arriver il faut augmenter le volume de nos troupeaux et les améliorer par la sélection et une nourriture plus abondante surtout en automne et en hiver.

REVUE DE LA SAISON 1891.

L'avortement et la stérilité

La saison 1891 fut remarquable par le grand nombre de vaches laitières qui perdirent leurs veaux et qui sont restées stériles. On est encore à chercher la véritable cause de l'avortement qui est devenue une maladie préjudiciable à l'agriculture. L'avortement peut être causé par l'abreuvage irrégulier des vaches pleines. Après les avoir gardées une couple de jours à l'étable durant un grand froid, etc., on les envoit à la rivière, etc. Elles se gorgent d'eau trop froide et bien souvent l'avortement a lieu presque aussitôt. On croit aussi que cette maladie est épizootique ou microbique, et que les seuls remèdes à employer sont l'isolement complet des bêtes affectées et la désinfection des étables. L'emploi de médicaments comme préventifs a aujourd'hui son utilité. Espérons que des spécialistes étudieront l'origine de cette maladie et que l'on prendra les moyens d'en enrayer le progrès.

La stérilité peut être attribuée à diverses causes. La rareté et même la trop grande abondance des reproducteurs peuvent y influer. Les bêtes affaiblies par le manque de soin, de nourriture et surtout par l'accouplement répété des animaux d'une même famille, perdent leur fécondité. Dans tous les cas, l'avortement rend généralement le bétail impropre à la reproduction, de sorte que la stérilité suit presque toujours l'avortement.

ENSEIGNEMENTS DE L'EXPOSITION PROVINCIALE.

L'exposition des produits de laiterie fut un succès. On y apporta une quantité considérable de beurre et de fromage. Les cultivateurs eurent le loisir de comparer la qualité des produits, l'habilité des exposants et de reconnaître par le résultat du concours, les endroits les plus propres à l'exploitation laitière en cette province et au Nord-Ouest Les produits du Nord-Ouest y étaient généreusement représentés et remportèrent plusieurs prix, surtout les beurres de ferme.

Les beurres des beurreries surent maintenir leur réputation, mais il fut universellement reconnu, qu'une très faible quantité de notre fromage pouvait être classifiée parmi les produits de première qualité, c'est-à-dire dans la catégorie des fromages propres à l'exportation. Les principaux défauts sont : trop d'acide et une saveur désagréable. Ces défauts sont causés par l'emploi du lait trop mûr, malsain et malpropre, et nos patrons de fromageries sont responsables de ce triste état de choses.

La science et l'intelligence du fromager est impuissante contre la négligence et la malpropreté des producteurs de lait.

Sous le prétexte que les nuits sont fraiches et que le lait devra se conserver doux jusqu'au matin suivant, règle générale on se garde bien d'aérer et de refroidir le lait, c'est trop de trouble. Or le *refroidissement* du lait et surtout l'*aération*, sont absolument nécessaires à une bonne conservation et à la fabrication d'un bon fromage. L'aération est même plus nécessaire par une nuit fraiche que par une nuit tempérée, vû que par une nuit fraiche ou froide la crême monte vite à la surface du lait et ferme l'ouverture par laquelle les mauvaises odeurs pourraient s'échapper. Espérons que nos cultivateurs comprendront de bien preparer le lait avant que de l'expédier aux beurreries et aux fromageries.

LE MARCHÉ.

La demande pour les produits de laiterie a encore excédée la production. Il est impossible de présager jusqu'à quand cet état de choses se continuera. Il n'y a pas encore ici la même stabilité qu'à Montréal. Il y a tout lieu de croire que nous trouverons pour la vente de nous beurres et de nos fromages un marché constant et profitable.

S. M. Barré.

(A continuer.)